Studii de lingvistică 9, nr. 1, 2019, 207 - 230

Socrate et Durkheim : paradoxe et logique du bon sens commun

Socrates and Durkheim: paradox and common sense logic

Marina-Oltea Păunescu[1]

Abstract: Although paradoxical as such, the parallel between Durkheim and Socrates stems from a twofold assumption: (i) both discourses, the philosopher's and the logician's, define themselves in the frame of a common generic system – that of constitutive discourses – which consecrates them as discourses of science; (ii) in this respect, these discourses place themselves dialogically in opposition with the truths of ordinary discourse. Rooted in normative, ordinary discourse is a recycling system of pre-established facts; in contrast with this, scientific discourse generates new assertions whose strength undermines the epistemic system of the doxa.
Is the paradox a means of expression peculiar to scientific discourse? Taking the theory of semantic blocks as a starting point, the author demonstrates how scientific discourse, by instantiating new semantic blocks, dismantles the stereotypes of basic common sense through the establishment of new routines of thinking, which are not only transgressive but often in contradiction with the doxa.

Key words: argumentation, semantic block, (pseudo) paradox, stereotype.

1. Liminaires[2]

> Le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible. (Durkheim 1894a : 1)

> SOCRATE : …l'homme qui commet une injustice […] est malheureux […], et il est plus malheureux encore s'il n'est point puni […]. (Platon, *Gorgias*, 472c)

Ces affirmations sont-elles paradoxales ? Oui, si l'on se fie aux jugements spontanés portés (ou proférés) par le bon sens commun.

[1] Universitatea din Bucureşti, Facultatea de Limbi si Literaturi Străine; paunescu2000@yahoo.com.

[2] Nous remercions les deux relecteurs anonymes dont les remarques nous ont permis de préciser ou de corriger certains points de la version initiale de cet article. Les éventuelles erreurs et omissions sont de notre seule responsabilité.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

> Le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible ; telle est la première évidence *paradoxale* que fait surgir la réflexion sociologique. (Durkheim 1894a : 1)

> SOCRATE : …l'homme qui commet une injustice […] est malheureux […], et il est plus malheureux encore s'il n'est point puni […].
> POLOS : Tu nous débites là, Socrate, d'étranges *paradoxes*. (Platon, *Gorgias*, 472c)

Si la présence du paradoxe dans la bouche de Socrate n'est pas surprenante, ce dernier se plaçant délibérément en opposition, sinon à côté de la *doxa*, on est en droit de se demander si le paradoxe est un mode d'expression propre au discours durkheimien. La question, une fois posée, en amène une autre : y a-t-il lieu d'invoquer – sans risque de paradoxe – l'idée d'une similitude possible entre deux discours (celui du philosophe et celui du sociologue) qu'*a priori* rien ne semble rapprocher ? Si oui, comment l'argumenter ?

Dans notre opinion, tant le discours du philosophe que celui du sociologue relèvent d'une même pratique discursive : celle des discours constituants[3] qui fondent, tout en le réfléchissant, le dispositif énonciatif de la Science. Tout comme Socrate vise à ériger la philosophie en science, lieu du *croire vrai*, opposé à la rhétorique, lieu du *vraisemblable*, *Les règles de la méthode sociologique* assurent le fondement épistémique de la sociologie en tant que discipline émergente. Ce fondement, Durkheim le veut libre de la tutelle des préjugés et des opinions reçues :

> […] s'il existe une science des sociétés, il faut bien s'attendre à ce qu'elle ne consiste pas dans une simple paraphrase des préjugés traditionnels, mais nous fasse voir les choses autrement qu'elles n'apparaissent au vulgaire ; car l'objet de toute science est de faire des découvertes et toute découverte déconcerte plus ou moins les opinions reçues. (Durkheim 1894b : 7)

Si le discours quotidien est un dispositif de brassage des vérités préétablies, le discours scientifique génère des assertions inédites, qui ont la force d'ébranler le dispositif épistémique de la *doxa* :

> […] il faut que le savant prenne résolument son parti de ne pas se laisser intimider par les résultats auxquels aboutissent ses recherches, si elles ont été méthodiquement conduites. Si chercher le paradoxe

[3] « La prétention attachée au statut de discours constituant, c'est de fonder et de n'être pas fondé par une autre instance que lui-même. […] Garants des multiples genres de discours d'une collectivité, les discours constituants sont à la fois *auto-* et *hétéroconstituants*, ces deux faces se supposant réciproquement : seul un discours qui se constitue en thématisant sa propre constitution peut jouer un rôle constituant à l'égard d'autres discours. Zones de parole parmi d'autres et paroles qui se prétendent en surplomb de toute autre, discours placés sur une limite et traitant de la limite, ils doivent gérer textuellement les paradoxes qu'implique leur statut » (Maingueneau 1995 : 40-41). Sur la même notion, v. également Maingueneau & Cossutta (1995).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

> est d'un sophiste, le fuir, quand il est imposé par les faits, est d'un esprit sans courage ou sans foi dans la science. (*ibid.*)

Les points de départ et d'arrivée des deux discours ne semblent donc pas être pas similaires : enraciné dans le normatif, le discours quotidien entérine la *doxa* et rejette le paradoxe (lequel relève du « sophisme »), tandis que le discours scientifique, même conforté par les faits, est souvent perçu comme para-doxal, en ce qu'il transgresse la *doxa*.

Ceci étant, y a-t-il une place pour le paradoxe dans le discours scientifique ? On serait tenté de répondre par la négative. Mais si tel est le cas, comment expliquer l'affirmation apparemment paradoxale de Durkheim, qui associe, de façon tout à fait incongrue (aux yeux du bon sens commun), *crime* et *normalité* sociale ? Le crime est par définition associé à des prédicats négatifs[4]. De façon similaire, l'affirmation socratique selon laquelle l'absence de punition est source de malheur semble paradoxale dans la mesure où elle entre en collision avec la *doxa*, expression du bon sens commun.

Quelle serait donc la fonction du paradoxe dans le discours de Durkheim ? Cette fonction est-elle similaire à celle du paradoxe socratique ?

Nous tenterons de répondre à ces questions en faisant appel à l'instrumentaire conceptuel de la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS) – laquelle reprend, en les radicalisant, les thèses de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (ADL). Il s'agit donc d'appliquer une sémantique fidèle aux principes du structuralisme à l'analyse du discours scientifique (que ce soit celui du sociologue ou du philosophe), non parce que le discours scientifique soit intrinsèquement argumentatif[5], mais parce qu'il possède une *dimension sémantique* indéniable : ainsi, énoncer, dans une perspective scientifique, suppose, au préalable, de *définir* le sens de ses concepts. Enfin, définir permet d'*expliquer* (au sens de déplier, en le rendant visible) le potentiel argumentatif contenu dans le sens même des termes employés.

2. De quelques notions opératoires

Développée depuis 1994, surtout grâce aux travaux de Marion Carel et Oswald Ducrot, la Théorie des Blocs Sémantiques travaille avec les notions de « bloc argumentatif », « enchaînement argumentatif »

[4] Une simple recherche sur la Toile nous met en présence des expressions « crime atroce / horrible / affreux / sadique / sauvage / sordide / odieux / abominable / monstrueux / malsain / répugnant » – pour n'en citer que quelques-unes.

[5] Si le discours scientifique est dit « argumentatif », c'est dans la mesure où il est censé démontrer le bien fondé d'une ou de plusieurs thèses. Mais ce n'est pas ce genre d'argumentation, dite « rhétorique », qui constitue l'objet de la TAL/TBS (v. Carel 1994 et Ducrot 2009).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

et « aspect argumentatif », mobilisées dans l'interprétation du sens des mots et des énoncés. Tout comme l'ADL, la TBS demeure une sémantique ascriptiviste et conçoit l'argumentativité comme une valeur primitive, inscrite dans le code même de la langue. Argumenter ne consiste donc pas à relier, explicitement ou implicitement, des faits objectifs, *décrits*[6] par le discours. Selon Carel (1994 : 66), « rien ne précède […] l'argumentation : ne se fondant sur aucune description préliminaire, elle est enracinée dans le lexique même et indépendante de toute autre fonction de la langue ».

Le point de séparation entre la TBS et l'ADL est constitué par le refus de la première à considérer que l'argument et la conclusion puissent faire sens indépendamment l'un de l'autre. Pour les tenants de l'ADL, l'argument « Tu conduis trop vite », par exemple, autorise des conclusions du type : « tu risques d'avoir un accident » / « tu risques une contravention ». Ces enchaînements sont fondés sur l'appel à des principes généraux ou *topoï*, de nature extralinguistique : « La vitesse excessive est cause d'accidents » / « La vitesse excessive est punissable » – servant à rattacher, *après coup*, un argument prédéfini à une conclusion elle-même autonome.

Dans la perspective de la TBS, l'argumentation ne relie pas deux entités sémantiques et fonctionnelles distinctes, dont l'une (l'argument) serait censée justifier l'autre (la conclusion), sur la base de quelque chose – loi, croyance, *topos* – d'extérieur au système de la langue. C'est la conclusion vers laquelle il oriente qui constitue la valeur sémantique de l'argument, tout comme le sens de la conclusion est entièrement contenu dans l'argument qui la rend possible. L'argument et la conclusion « s'éclairent mutuellement : s'ils font sens, c'est ensemble » (Carel & Ducrot 1999 : 11).

En effet, « qu'est-ce que conduire "trop vite", si ce n'est conduire à une vitesse qui risque d'amener des conséquences indésirables ? » (Ducrot 2009 : 146). L'expression « trop vite » ne circonscrit pas, dans les deux cas, le même type d'excès : dans le premier, « trop vite » signifie à une vitesse *dangereuse* ; dans le second, à une vitesse *excessive*. Considéré de façon isolée, « trop vite » ne signifie, à proprement parler, rien (en tout cas, rien de précis).

[6] Si l'argumentation avait une dimension descriptive, on ne comprendrait pas les deux suites argumentatives suivantes, lesquelles, prises *littéralement*, sont tout à fait contre-intuitives :

(A) Jean a presque fini, (C) donc Pierre n'aura pas à attendre.

(A') Jean a à peine fini, (C') donc Pierre va devoir attendre.

En effet, « avoir presque fini » présuppose que l'action en cause n'est pas encore finie, et oriente, *objectivement parlant* (donc relativement à ce qu'est l'état du monde au moment de l'énonciation), vers « attendre », tandis qu'« avoir à peine fini » présuppose que l'action est finie, ce qui oriente vers « ne pas devoir attendre ». Les deux exemples montrent que la valeur argumentative n'a que peu, si ce n'est rien à voir avec la valeur informative ou, de façon axiomatique pour la TAL, que la valeur argumentative prime sur la valeur informative.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

De façon similaire, même si la conclusion est matériellement la même, ce n'est pas du même bonheur qu'il est question dans les deux énoncés suivants :

(1) Pierre est riche : il doit être heureux.

(2) Pierre est amoureux : il doit être heureux.[7]

Dans un cas, il s'agit du bonheur généré par le confort financier. Dans l'autre, du bonheur d'aimer et d'être aimé.

L'argument influence donc le sens de la conclusion, tout comme la conclusion influence le sens de l'argument. L'incomplétude sémantique[8], respectivement, de l'argument et de la conclusion, pris séparément, fonde la notion de *bloc sémantique*. Le sens d'un énoncé est un bloc de sens, une idée entière et indécomposable, paraphrasable sous forme d'enchaînements argumentatifs (en DONC ou en POURTANT) :

(3a) C'était dangereux, *donc* Pierre a pris des précautions.
(3b) C'était dangereux, *par conséquent* Pierre a pris des précautions.
(3c) *Si* c'est dangereux, Pierre prendra des précautions.
(3d) C'était dangereux, car/parce que Pierre a pris des précautions.

(4a) C'était dangereux, *pourtant* Pierre n'a pas pris de précautions.
(4b) *Bien que* ce soit dangereux, Pierre n'a pas pris de précautions.
(4c) *Même si* c'était dangereux, Pierre n'a pas pris de précautions.

Au lieu de considérer que l'on a affaire à deux prédicats autonomes, « être dangereux » et « prendre des précautions », les enchaînements en question expriment un prédicat ou une idée unique, élémentaire, autrement formulé, un « atome » (Ducrot 2009 : 144) ou un « bloc » de sens (Carel 1994 : 69 *sq.*) : « prendre-des-précautions-à-cause-du-danger »[9] (ce qui résume la signification du mot *prudent* – exemples 3a à 3d) *vs* « ne-pas-prendre-des-précautions-malgré-le-danger » (ce qui définit la signification du mot *imprudent* – exemples 4a à 4c).

Considérons maintenant les deux énoncés suivants :

(5a) C'était dangereux, donc Pierre a pris la fuite.
(5b) C'était dangereux, pourtant Pierre n'a pas pris la fuite.

[7] Exemples inspirés de Carel (1994).

[8] « … dans un enchaînement argumentatif "A donc C", le sens de l'argument A contient en lui-même l'indication qu'il doit être complété par la conclusion. Ainsi le sens de A ne peut pas se définir indépendamment du fait que A est vu comme conduisant à C. Il n'y a donc pas à proprement parler passage de A à C, il n'y a pas justification de C par un énoncé A qui serait compréhensible en lui-même, indépendamment de sa suite "donc C". Par conséquent, il n'y a pas transport de vérité, transport d'acceptabilité, depuis A jusqu'à C, puisque l'enchaînement présente le "donc C" comme déjà inclus dans le premier terme A » (Ducrot 2009 : 146). Ce n'est donc ni l'argument, ni la conclusion, qui est l'unité minimale de sens pour la TBS, mais leur enchaînement.

[9] Nous suivons l'argumentation proposée par Kida (2014).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Le danger évoqué à travers le bloc sémantique associant, respectivement, « danger » et « fuite » *vs* « danger » et « non fuite » n'est pas le même que celui évoqué à travers le bloc contenant, respectivement, « danger » et « précaution » *vs* « danger » et « absence de précaution ». Dans le premier cas, Pierre n'est pas imprudent, mais lâche (le prédicat « prendre-la-fuite-à-cause-du-danger » correspond à la définition même de *lâche*) ; dans le second, il n'est pas prudent, mais courageux (le *courage* pouvant se définir comme une « non-fuite-malgré-le-danger »).

Au lieu d'accorder le primat à deux concepts ou à deux prédicats isolés, absolus, sémantiquement autonomes, la TBS met au premier plan le sens global, le bloc sémantique qui permet de déterminer le sens, respectivement, de l'argument et de la conclusion.

Les deux termes constitutifs d'un bloc sémantique s'imbriquent de deux façons distinctes, générant deux aspects ou deux schémas argumentatifs de base : x DONC y et x POURTANT y. Des enchaînements matériellement différents peuvent réaliser le même aspect – soit normatif (enchaînements causaux ou consécutifs : *donc, parce que, si… alors, par conséquent, grâce à*, etc.), soit transgressif (enchaînements comportant une particule « oppositive » : *pourtant, même si, bien que, malgré, quoique*, etc.)[10]. Les mots *prudent* et *lâche* évoquent ainsi les deux aspects normatifs : danger DC précaution et danger DC fuir, tandis que les mots *imprudent* et *courageux* manifestent les deux aspects transgressifs : danger PT NEG[11] précaution et danger PT NEG fuir.

Dans les termes de Ducrot (2009 : 149), « toute parole […] fait nécessairement allusion à des argumentations ». Les mots pleins ou mots lexicaux comportent dans leur signification même des argumentations, *i.e.* des enchaînements en DONC ou en POURTANT. La TBS étant une théorie ascriptiviste, la signification d'un mot n'y est plus conçue de façon intensionnelle, en termes de propriétés, mais comme une paraphrase de son argumentation interne. De façon similaire, une phrase prédicative n'est plus conçue comme la description (vraie ou fausse) d'un état du monde, *i.e.* en termes d'attribution de prédicats à des objets. Sa signification consiste tout simplement à évoquer, et par cela même, à autoriser (à légitimer) des enchaînements en DONC et en POURTANT.

[10] Une des particularités de la TBS consiste à placer sur le même plan discours normatifs et discours transgressifs, alors qu'on est tenté de considérer que le normatif prime sur le transgressif, ou que l'un (le transgressif) est généré à partir de l'autre (le normatif). Dans l'opinion de Carel (1994 : 75 *et passim*), les deux aspects relèvent d'une seule et même *règle*. L'aspect normatif ne se confond pas avec la règle, mais exprime un aspect de la règle. L'aspect transgressif, à son tour, indique que même si la règle est enfreinte, elle n'est pas annulée – l'exception ne fait d'ailleurs que confirmer la règle.

[11] Où NEG ne désigne pas la négation logique, mais joue plutôt le rôle d'un inverseur d'orientation argumentative (tout comme les opérateurs argumentatifs *peu, ne… que, déjà, à peine…*).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Soit l'énoncé (6) :

(6) L'enfant dort.

Dans une perspective véri*conditionnelle*, l'énoncé de cette phrase sera analysé comme l'attribution du prédicat *dormir* à l'objet dénoté par l'expression *l'enfant*. Dans le cadre de la TBS, au contraire, l'énoncé de la phrase coïncide avec la mise en discours d'un « entrelacs de mots particulier » (Lescano 2015). Imaginons la situation suivante : les parents du petit Jean (qui a la fièvre) attendent que l'enfant s'endorme pour savourer, sans être vus, des glaces au chocolat. Dans ce contexte, l'énoncé *L'enfant dort*, proféré par un des parents, pourrait signaler la possibilité de faire ce que l'on veut sans encourir le risque d'être vus, à travers la connexion entre « dormir » et « ne pas voir » (et, par voie de conséquence, entre « ne pas être vu » et « faire » – ce qui est l'essence même de « l'agir-en-secret » :

(6a) L'enfant dort, *donc/par conséquent* nous pouvons manger.
(6b) *Si* l'enfant dort, nous pouvons manger.
(6c) Nous pouvons manger, *car* l'enfant dort.

Tous ces enchaînements réalisent l'aspect (7a) :

(7a) NEG être vu DC faire

Mais le même énoncé (*L'enfant dort*) peut orienter vers la conclusion opposée (« ne pas faire »), dans la situation où le petit Jean n'est pas malade et ses parents veulent lui faire une surprise :

(8a) L'enfant dort, *donc/par conséquent* nous ne pouvons pas manger.
(8b) *Si* l'enfant dort, nous ne pouvons pas manger.
(8c) Nous ne pouvons pas manger, *car* l'enfant dort.

Dans ce cas, l'aspect évoqué sera :

(9a) NEG être vu DC NEG faire

Les deux aspects normatifs, (7a) et (9a), appartiennent à deux blocs argumentatifs distincts :

(7a) NEG être vu DC faire
(7b) NEG être vu PT NEG faire
(7c) être vu DC NEG faire
(7d) être vu PT faire

(9a) NEG être vu DC NEG faire
(9b) NEG être vu PT faire
(9c) être vu DC faire
(9d) être vu PT NEG faire

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Lorsqu'on adhère à l'un des aspects constitutifs du bloc (7), soit l'enfant dort et l'on peut manger, soit il ne dort pas et l'on ne peut pas manger, tandis qu'en endossant les perspectives imbriquées dans le bloc (9), soit l'enfant dort, et l'on ne mange pas, soit il ne dort pas, et l'on mange. Le même locuteur ne peut donc pas simultanément assumer deux aspects relevant de deux blocs argumentatifs distincts, respectivement NEG être vu DC faire et NEG être vu DC NEG faire. Le sommeil de l'enfant est soit une occasion, soit un obstacle au désir de manger.[12]

Selon Marion Carel, certains aspects relèvent de l'argumentation interne (AI), d'autres, de l'argumentation externe (AE) d'un mot ou expression.

> Si l'expression étudiée intervient dans l'un des enchaînements de l'aspect argumentatif qui lui est associé, cet aspect sera dit relever de l'argumentation externe de l'expression étudiée. Sinon, il sera dit relever de son argumentation interne. Ceci nous permettra de décrire tout mot ou énoncé par les seuls enchaînements en DC ou en PT qu'il évoque. (Carel & Ducrot 1999 : 13)

Ainsi, l'aspect danger DC précaution appartient à l'AI de *prudent*, tandis que l'AE du mot contient cette même expression à titre d'antécédent ou de conséquent :

(10a) Pierre est prudent, donc Marie s'ennuie avec lui. (prudent DC ennuyeux)
(10b) Pierre est prudent, pourtant Marie ne s'ennuie pas avec lui. (prudent PT NEG ennuyeux)

Tandis que l'AE d'une entité linguistique contient deux aspects : l'aspect normatif et l'aspect transgressif[13], son AI n'en contient qu'un seul (soit normatif, soit transgressif). Par exemple, l'AI de *prudent* se limite à danger DC précaution, tandis que danger PT NEG précaution correspond à l'AI d'*imprudent*.

Pour la TBS, décrire sémantiquement un mot, c'est exhiber *l'ensemble* des aspects appartenant, respectivement, à ses argumentations interne et externe (AI et AE), autrement formulé,

[12] Un bloc sémantique complet comporte quatre aspects, dont deux normatifs et deux transgressifs. Dans les limites d'un seul bloc, chaque aspect est rattaché aux trois autres en vertu de sa forme. Ainsi, pour chacun des deux blocs considérés, les deux aspects, respectivement, normatifs (enchaînements en DC : 7a et 7c *vs* 9a et 9c) et transgressifs (enchaînements en PT : 7b et 7d *vs* 9b et 9d) seront dits *réciproques* (ou contraires), tandis que les paires en DC (7a et 7c *vs* 8a et 8c) et en PT (7b et 7d *vs* 8b et 8d) seront dites *converses* (ou contradictoires).

[13] « Lorsque l'AE d'une entité contient un aspect X CONN Y, elle contient aussi l'aspect que nous appelons converse […] : X CONN' NEG-Y (où CONN' représente PT si CONN représente DC, et inversement) » (Ducrot 2001 : 23).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

exposer les enchaînements argumentatifs[14] que la langue lui attache et, ce faisant, déployer son potentiel argumentatif (lequel ne se limite plus, comme pour l'ADL, aux enchaînements conclusifs en DONC).

3. Du paradoxe dans une sémantique argumentative

S'agissant d'une théorie sémantique, la TBS s'intéresse exclusivement au paradoxe linguistique, et non au paradoxe dans sa qualité d'opinion ou de croyance[15] contraire à la *doxa*. La définition du paradoxe linguistique demande au préalable de comprendre l'opposition entre enchaînement linguistique doxal et paradoxal.

Un enchaînement est linguistiquement doxal (LD) si l'aspect qu'il évoque est déjà inscrit dans la signification de l'un des segments qui le composent. Ainsi l'enchaînement :

(11) Il y avait du danger, donc Paul a pris des précautions

est linguistiquement doxal. Que serait le danger, sinon un motif de prendre des précautions ? Par contre, l'énoncé (11) :

(12) Il y avait du danger, donc Paul n'a pas pris de précautions

est linguistiquement paradoxal (LP), dans la mesure où l'aspect <u>danger DC NEG précaution</u> n'est pas inscrit dans la signification de *danger*. Un enchaînement sera donc LP si l'un des aspects qu'il contient (en DONC ou en POURTANT) entre en contradiction avec la signification de l'un de ses termes. Soit les quatre énoncés suivants (relevant de deux blocs sémantiques distincts[16]) :

(13a) C'est un chien, donc il aboie.
(13b) C'est un chien, pourtant il n'aboie pas.
(13c) C'est un chien, donc il n'aboie pas.
(13d) C'est un chien, pourtant il aboie.

Les deux premiers enchaînements évoquent des aspects LD, respectivement, <u>chien DC aboyer</u> *vs* <u>chien PT NEG aboyer</u>, tandis que les deux derniers évoquent des aspects LP. En effet, <u>chien DC NEG aboyer</u>, tout comme <u>chien PT aboyer</u> entrent en contradiction avec la signification même de *chien* : « entité animée animale aboyante ».

De façon plus technique, pour qu'un enchaînement *a conn b* soit linguistiquement paradoxal (LP), il faut « à la fois que *a conn b*

[14] Peut-on pour autant considérer que l'enchaînement argumentatif épuise *toute* la signification d'un mot ? Si une réponse positive pourrait se justifier dans le cas de l'AI d'un mot, elle est encore loin d'être tranchée dans le cas de son AE.
[15] Les analyses menées dans le cadre de la TBS évitent de dire que le langage « exprime des opinions » (Carel & Ducrot 1999 : 6).
[16] Un locuteur assumant (12c) et (12d) ignore, de toute évidence, la signification de *chien*.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

ne soit pas LD et que *a conn' b* soit LD » (Ducrot 2001 : 17). Appliqué aux exemples précédents, on constate que l'aspect danger DC NEG précaution, associé à l'enchaînement (12), n'est pas LD, tandis que l'aspect converse : danger PT NEG précaution, bien que transgressif, reste LD. De façon similaire, les enchaînements obtenus par l'inversion du connecteur dans les séquences (13c) et (13d) entraînent la production d'aspects LD : chien PT NEG aboyer *vs* chien DC aboyer – appartenant, respectivement, aux enchaînements (13b) et (13a).

Les enchaînements linguistiquement paradoxaux doivent être soigneusement distingués des enchaînements socialement ou culturellement paradoxaux. Ainsi, si l'énoncé (14) :

(14) Cette valise est légère, donc Pierre ne pourra pas la porter,

est LP (en effet, léger DC difficile à porter contredit la signification de *léger*), l'énoncé (15) :

(15) Cette valise est légère, donc Pierre ne la portera pas

garde son allure doxale : Pierre ne porte que des valises lourdes, il ne se soucie pas des valises légères, mais c'est là plutôt l'expression d'un choix personnel qu'une question de sémantique lexicale.

Enfin, un mot est linguistiquement paradoxal si « son argumentation interne comprend, de façon intrinsèque […], un aspect paradoxal » (Ducrot & Carel 1999 : 27). C'est le cas, par exemple, de *masochiste* (qui évoque l'aspect souffrir DC plaisir) ou de *casse-cou* (qui évoque danger DC faire).[17]

4. Paradoxe et logique du bon sens commun

4.1. Le cas de Durkheim[18]

« Le crime est normal [...] » (Durkheim 1894b : 7). Durkheim est-il, à l'instar de Socrate, un homme à paradoxes ? Examinons le fragment suivant :

(16) Il pourrait arriver qu'on nous accusât d'avoir voulu absoudre le crime, sous prétexte que nous en faisons un phénomène de

[17] L'existence de mots paradoxaux montre que « la langue peut cristalliser dans le lexique des croyances *opposées* au sens commun » (Carel & Ducrot 1999 : 24).

[18] L'idée de cet article nous est venue en dirigeant le mémoire de maîtrise de Mihaela Niculae, *« Le crime, phénomène social normal » : logique argumentative vs logique du bon sens commun*, grâce à qui nous avons découvert les textes de Durkheim, « Le crime, phénomène normal » (1894a) et *Les Règles de la méthode sociologique* (1894b). Ce mémoire, dont nous avons assuré le cadre méthodologique et la grille d'analyse, a ultérieurement constitué le point de départ d'un article qui sera publié dans le n° 6 de la *RCSDLLF* (éds. Lidia Cotea, Marina-Oltea Păunescu).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

> sociologie normale. L'objection pourtant serait puérile. Car s'il est normal que, dans toute société, il y ait des crimes, il n'est pas moins normal qu'ils soient punis. (*ibid.* : 7)

Ce paragraphe est polyphonique, au sens où s'y confrontent deux points de vue distincts sur le crime : celui du sociologue et celui du bon sens commun (ON). Pour ce dernier, le crime relève de la pathologie sociale. Durkheim (*ibid.* : 45), quant à lui, affirme explicitement : « Le crime est un phénomène de sociologie normale » :

> ON : crime DC NEG normalité sociale
> Durkheim : crime DC normalité sociale[19]

Les deux aspects relèvent de deux blocs sémantiques distincts. C'est là que se noue le premier point de désaccord entre l'opinion de l'homme de science et celle du bon sens commun (pour lequel le bloc associant *crime* et *normalité sociale* est, à proprement parler, impensable).

Deuxièmement, puisque, pour Durkheim, le crime est un phénomène normal, et que, d'autre part, ce qui est normal n'est pas punissable (normal DC NEG punir), assumer crime DC normal revient, dans la perspective de ON, à assumer crime DC NEG punir. Durkheim (*ibid.* : 32), cependant, réserve l'appellation de *crime* à « tout acte puni », et fait du crime ainsi défini « l'objet d'une science spéciale, la criminologie ». Malgré les apparences, ON et Durkheim partagent donc la même définition du CRIME : mal agir DC punir[20]. Ceci étant, le point de vue prétendument imputé à Durkheim devrait obéir au schéma :

[19] L'aspect crime DC normalité sociale (« … le crime, en tout cas, est normal » – Durkheim (1895 : 6) ; « … la normalité du crime » (*ibid.* : 7)), aussi surprenant qu'il soit, signifie tout simplement que, pour Durkheim, le crime est inscrit dans la norme sociale, au sens où il est supposé exister dans toute société, et non qu'il engendre la normalité sociale, ce qui, bien sûr, serait fausser la pensée du sociologue. D'ailleurs, l'association *crime - normalité sociale* reste « déconcertante » aux yeux de Durkheim lui-même : « Classer le crime parmi les phénomènes de sociologie normale […]. Ce résultat est, au premier abord, assez surprenant pour qu'il nous ait nous-même déconcerté et pendant longtemps. Cependant, une fois que l'on a dominé cette première impression de surprise, il n'est pas difficile de trouver les raisons qui expliquent cette normalité et, du même coup, la confirment » (Durkheim 1894 : 45).
D'autre part, « normal » a lui-même deux acceptions différentes : normal en tant que conforme à une norme/règle (sociale, légale, etc.) et normal en tant que fréquent, habituel. Pour le sociologue, le crime n'est pas normal en tant qu'infraction généralisée, systématique à des règles, mais en tant que phénomène intimement lié à la vie sociale (là même d'où le bon sens commun entend le bannir) : il est normal (fréquent, habituel) que dans une société il y ait des crimes, affirme Durkheim. (Nous remercions M. Vahram Atayan et les deux relecteurs anonymes de ce texte pour avoir insisté sur la nécessité de lever cette ambiguïté).

[20] Le crime est un acte socialement blâmable, condamnable, d'où notre choix de garder cette nuance négative au niveau de l'AI proposée : mal agir DC punir. Cette même nuance est décelable dans le texte de Durkheim, qui voit dans le crime « un acte qui *offense* certains sentiments collectifs, doués d'une énergie et d'une netteté particulières » (Durkheim, *op. cit.* : 45). C'est nous qui soulignons.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

crime PT NEG punir[21] – ce qui équivaut tout au plus à une attitude indulgente, tandis que l'aspect crime DC NEG punir, linguistiquement paradoxal[22], lui ferait endosser un point de vue absurde ou aberrant.

La normalité du crime va-t-elle de pair avec une attitude indulgente ? Rien n'est moins probable. Comme l'affirme Durkheim, si le crime est normal, il n'est pas moins normal qu'il soit puni[23] :

ON : normal DC NEG punir
Durkheim : normal PT punir

Les deux aspects, normatif (ON) et transgressif (Durkheim), articulent, de façon dialogique, deux perspectives, deux points de vue sur le crime, coprésents dans les limites du même bloc. Ce dialogue traverse, en filigrane, l'ensemble des *Règles de la méthode sociologique*, dont le texte intègre, comme pour mieux les contester, les « vérités » du bon sens commun. En voici quelques exemples :

(17) Partant de ce fait que le crime est détesté et détestable, le sens commun en conclut à tort qu'il ne saurait disparaître trop complètement. Avec son simplisme ordinaire, il ne conçoit pas qu'une chose qui répugne puisse avoir quelque raison d'être utile, et cependant il n'y a à cela aucune contradiction. […] Est-ce que nous ne détestons pas la souffrance ? […] Il arrive sans cesse qu'une chose, tout en étant nuisible par certaines de ses conséquences, soit, par d'autres, utile ou même nécessaire à la vie. (Durkheim, *op. cit.* : 7)

[21] La sémantique du mot *crime* s'associe ainsi les AI et AE suivantes :
CRIME (AI) :
mal agir DC punir
CRIME (AE) :
crime DC punir
crime PT NEG punir
NEG crime DONC NEG punir
NEG crime PT punir.
On pourrait nous retorquer que l'AI de crime (mal agir DC punir) coïncide avec celle d'être juste. Punir un méfait, c'est être juste. Mais être juste, c'est aussi ne pas punir si aucun méfait n'a été commis (NEG mal agir DC NEG punir), ou récompenser une bonne action. Dans tous ces cas, nous n'avons affaire qu'à des occurrences de justice, des formes que peut prendre la justice. Dans la terminologie de la TBS (v. Lescano 2011 : 17), *être juste* serait plutôt un concept passoir, dans la mesure où son AI présente simultanément deux aspects réciproques : mal agir DC punir, NEG mal agir DC NEG punir, tandis que le crime (du moins dans la conception de Durkheim) se définit précisément à travers la réaction punitive qu'il engendre. Le crime, pour Durkheim, est un agir punissable, d'où l'on voit que la définition du crime ne coïncide plus avec l'une ou l'autre de ses manifestations factuelles.

[22] Dans la mesure où il entre en contradiction avec l'AI de *crime* : mal agir DC punir.

[23] Même si la façon de penser de l'homme de science et celle de l'homme de la rue ne coïncident pas (en effet, Durkheim considère le crime comme un phénomène de sociologie normale, tandis que le bon sens commun y voit plutôt un cas de pathologie sociale), ils partagent pourtant le même système de valeurs (où tout crime doit être puni), et implicitement le même monde.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Aspects sémantiques exprimés :

ON : détestable DC à éliminer
Durkheim : détestable PT NEG éliminer

ON : répugnant DC NEG utile
Durkheim : répugnant PT utile

ON : nuisible DC NEG utile/NEG nécessaire
Durkheim : nuisible PT utile/nécessaire

Tandis que pour le bon sens commun, le crime, en vertu de son caractère répugnant, est inutile, donc à éliminer, Durkheim, tout en reconnaissant les sentiments d'aversion dont le crime est l'objet, se situe dans une perspective transgressive par rapport à la *doxa*. Néanmoins, cette perspective n'a rien de paradoxal, dans la mesure où l'aspect transgressif qu'elle évoque s'inscrit, à côté de l'aspect normatif, dans les limites d'un seul et même bloc sémantique. Dans ce sens, il est tout aussi doxal d'assumer nuisible DC non nécessaire que d'assumer nuisible PT nécessaire[24]. Les deux types d'enchaînement (normatif *vs* transgressif) manifestent deux aspects, deux schémas argumentatifs permettant de saisir conceptuellement X (en l'occurrence, *crime*). Comme le mot intervient plus ou moins directement dans l'énoncé de ces aspects, nous dirons qu'ils relèvent de son argumentation externe (AE).

(18) …or, si les mauvais effets qu'elle a sont régulièrement neutralisés par une influence contraire, il se trouve en fait qu'elle sert sans nuire, et cependant elle est toujours haïssable. (*ibid.*)

Aspects sémantiques exprimés :

ON : NEG nuire DC NEG haïr
Durkheim : NEG nuire PT haïr

Pour le bon sens commun, si une chose sert sans nuire, elle est acceptable, tolérable. Pour Durkheim, au contraire, une chose peut s'avérer utile, tout en étant haïssable.

Si, jusqu'à un certain point, la pensée du sociologue est simplement transgressive par rapport à celle du bon sens commun, à

[24] De là, l'importance qu'il y a à mettre sur le même plan les enchaînements en DONC et en POURTANT : « grâce à cela, le doxal n'est pas condamné à être tautologique. Il est possible de parler d'une façon totalement convenue, et cependant de construire, sur ce mode doxal, un discours inattendu » (Ducrot 2001 : 29). Tel nous semble être le cas de Durkheim, dont le discours repose sur un emploi *autre* du potentiel argumentatif inscrit dans la signification des mots de la langue – les aspects argumentatifs « préférentiellement » exploités par le sociologue étant presque systématiquement transgressifs par rapport à la *doxa*.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

partir d'un certain moment elle semble la transcender, en se plaçant à côté de la *doxa*.

« Le crime est normal ». Cette formule est-elle paradoxale ?[25] La réponse à cette question découle de l'analyse des aspects argumentatifs à travers lesquels émerge, progressivement, le concept durkheimien de *normalité sociale*[26].

(19) Le caractère normal d'une chose et les sentiments d'éloignement qu'elle inspire peuvent (...) être solidaires. Si la douleur est un fait normal, c'est à condition de n'être pas aimée ; si le crime est normal, c'est à condition d'être haï. (*ibid.*)

Aspects sémantiques exprimés :

Durkheim : NEG aimable DC normal
NEG aimable PT NEG normal
aimable DC NEG normal
aimable PT normal

Durkheim semble être l'adepte d'une idéologie selon laquelle la normalité du crime se mesure au degré d'intolérance que la société manifeste à son égard. Le crime n'est un phénomène social normal qu'à condition d'être détesté, haï (détestable/haïssable DC normal), alors qu'on serait plutôt tenté de considérer qu'un acte socialement détestable, haïssable, n'est pas normal (détestable/haïssable DC NEG normal) :

ON : NEG aimable DC NEG normal
NEG aimable PT normal
Aimable DC normal
Aimable PT NEG normal

Les aspects constitutifs des deux blocs manifestent deux modes radicalement distincts d'appréhension de la normalité sociale : un mode causal (où, en l'occurrence, *être répugnant* est cause d'*être normal* – vision de Durkheim) et un mode oppositif (où *être répugnant* s'oppose à *être normal* – vision du bon sens commun) :

Durkheim : NEG aimable DC normal
ON : NEG aimable PT normal

[25] Au-delà du constat, trivial, de l'association du prédicat « normal » et d'un terme à fortes connotations négatives (« crime »).

[26] « Des modèles d'enchaînements argumentatifs sont [...] déjà présents, à titre de représentations stéréotypées, dans la signification des mots du lexique. [...] En argumentant (au sens linguistique du terme), on peut donc souvent présenter son discours comme *l'explicitation* des mots de la langue [...] » (Ducrot 2009 : 151 ; c'est nous qui soulignons).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Chez Durkheim, le caractère normal du crime découle de son caractère haïssable[27] (haïssable DC normal). Durkheim ne dit pas : pour être normal, le crime n'en est pas moins odieux, haïssable (NEG aimable PT normal). Pour le sociologue français, la répulsion qu'il nous provoque est la condition même du caractère normal du crime.[28]

En imbriquant de façon régulière normalité et caractère haïssable, Durkheim institue un nouveau bloc sémantique, dont les quatre aspects mettent en place un nouveau stéréotype[29], *i.e.* une nouvelle façon de penser le *crime*. Or, cette nouvelle façon de penser n'est pas seulement distincte, mais contradictoire[30] par rapport à la *doxa*. Tandis que pour le bon sens commun, le crime relève de la pathologie sociale[31] (crime DC NEG normal), Durkheim y voit, lui, un phénomène de normalité sociale[32] (crime DC normal) :

ON : crime DC NEG normal
crime PT normal
Durkheim : crime DC normal
crime PT NEG normal[33]

[27] Appliqué au mot *crime*, l'aspect aimable DC normal serait davantage compatible avec l'idéologie d'un sadique.

[28] Dans les deux cas, les expressions « détestable », « haïssable » font partie de l'AE de *crime*. Or, les enchaînements générés à partir de ces expressions ne sont pas identiques dans l'idéologie de Durkheim et dans celle du bon sens commun. Pour ce dernier, « X (= le crime) est détestable/haïssable » entraîne « X (= le crime) n'est pas normal », tandis que chez Durkheim, les mêmes expressions orientent vers « X est normal ».

[29] Instituer un nouveau stéréotype, c'est passer d'une pensée en PT à une pensée en DC (*i.e.* changer de bloc sémantique), autrement formulé, aller vers la périphérie pour ensuite, à partir de là, instituer un nouveau centre.
Nous utilisons la notion de *stéréotype* au sens de Lescano (2013), pour lequel le stéréotype est un bloc conceptuel, notion similaire à celle de bloc sémantique utilisé dans la TBS. Un stéréotype est un bloc conceptuel dont les deux termes, A et B, sont imbriqués soit de façon directe (« être A rend B » : haïssable DC normal), soit de façon oblique (« être A rend NON B » : haïssable DC NEG normal). Chaque bloc conceptuel possède quatre modes d'appréhension différents, *i.e.* quatre aspects (dont deux de nature causale – enchaînement en DONC – et deux de nature oppositive – enchaînements en POURTANT).

[30] Pour chacun des deux blocs considérés, chacun des segments situés à droite des connecteurs DONC et POURTANT sont la négation l'un de l'autre.

[31] « S'il est un fait dont le caractère pathologique paraît incontestable, c'est le crime. Tous les criminologistes s'entendent sur ce point. S'ils expliquent cette morbidité de manières différentes, ils sont unanimes à la reconnaître. Le problème, cependant, demandait à être traité avec moins de promptitude » (Durkheim 1894 : 45).

[32] « …il peut se faire que le crime lui-même ait des formes anormales ; c'est ce qui arrive quand, par exemple, il atteint un taux exagéré. Il n'est pas douteux, en effet, que cet excès ne soit de nature morbide. Ce qui est normal, c'est simplement qu'il y ait une criminalité, pourvu que celle-ci atteigne et ne dépasse pas, pour chaque type social, un certain niveau […] » (*ibid.*).
Le crime implique ainsi dans son sémantisme l'idée d'excès ou de transgression (d'une loi ou d'une limite légale). Pour le bon sens commun, le crime, étant un excès *en soi*, se place en dehors de la norme sociale. Chez Durkheim, le crime, pour être normal, ne doit pas se manifester de façon excessive.

[33] Ces aspects relèvent de deux langages différents : le discours scientifique *vs* la conversation ordinaire. Or, la normalité n'y est pas définie de la même façon. On dirait que le sociologue et l'homme de la rue ne partagent pas le même dictionnaire.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Ceci étant, on n'est plus dans une logique simplement transgressive (et, comme telle, doxale), mais dans une logique paradoxale.

S'agit-il pour autant d'un paradoxe sémantique ? Oui, si l'on voit dans le paradoxe la « possibilité d'associer à un terme des enchaînements opposés à sa signification » (Carel 2001 : 18) (discursive – AE ou lexicale – AI). Si, aux yeux de Durkheim, « Le crime est normal » passe pour un enchaînement linguistiquement doxal (car conforme à ce qui est *sociologiquement* normal), ce même enchaînement est paradoxal aux yeux de l'homme de la rue, pour lequel l'aspect crime DC normal n'est structurel[34] ni à *crime*, ni à *normal*. En effet, le bon sens commun ne peut concevoir de rapport entre *crime* et *normalité sociale*. Si donc la pensée de Durkheim est paradoxale, c'est dans la mesure où le bloc sémantique qui la génère repose sur la combinaison inédite (et, en tant que telle, non doxale) de ces deux notions.

Mais au-delà de l'aspect purement sémantique, c'est finalement une question d'usage des mots qui est en jeu ici : les deux discours (de Durkheim et de ON) ne se situent pas sur le même plan. Durkheim se propose de saisir théoriquement un concept (il *définit* le crime comme un pur phénomène social, objectivement identifiable), tandis que l'homme de la rue se place dans une perspective pratique. Le bon sens commun généralise à partir d'expériences dysphoriques, individuelles, ce qui explique l'association constante du crime à une axiologie négative, alors même qu'en tant que phénomène social, le crime est axiologiquement neutre (il n'est ni bon, ni mauvais). Ce phénomène, le sociologue se contente de l'identifier à travers la réaction punitive qu'il engendre. D'où la formulation synthétique de Durkheim : « nous appelons crime tout acte puni » (Durkheim 1894b : 32) C'est donc à travers la peine (et non *via* le vécu personnel

[34] Nous rappelons que pour la TBS, la signification d'un mot est faite d'un ensemble d'aspects argumentatifs, lesquels constituent, respectivement, son argumentation interne et externe. C'est dans ce sens que ces aspects peuvent être dits *structurels à* (ou *constitutifs de*) la signification du mot (Carel 2001 : 12 *et passim*). Si ces aspects sont lexicalisés, au sens où ils sont inscrits dans la signification du mot, on parle alors d'aspects structurels à son argumentation interne (ainsi, par exemple, l'aspect mal agir DC punir est structurel à l'AI de *crime*). Si ces aspects contiennent et prolongent le mot, on parle d'aspects structurels à son argumentation externe.
Ducrot (2001 : 23) distingue entre aspect *structurel* vs *contextuel*. Les aspects structurels (qu'ils soient internes ou externes), appartiennent à la signification linguistique des expressions, au sens où ils sont évoqués, de façon plus ou moins explicite, à chacun de leurs emplois. Pour ce qui est des aspects contextuels, ces derniers s'ajoutent à une expression linguistique de façon purement conjoncturelle. Le seul endroit où se manifeste l'originalité du locuteur reste, de ce fait, le niveau discursif, celui de l'argumentation externe (objet de l'ADL standard).

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

de l'individu[35]) que le crime se définit comme un acte « qui offense certains sentiments collectifs avec une *intensité* particulière » (*ibid.* : 45). À son tour, la réaction sociale constituée par la peine est directement proportionnelle à « *l'intensité*[36] des sentiments collectifs que le crime offense » (*ibid.* : 59. C'est nous qui soulignons).

Partant, le jugement de normalité ne s'applique pas au crime en tant qu'action individuelle (il n'y a, chez Durkheim, aucun positionnement éthique, aucun jugement de valeur sur l'intention et la finalité de l'acte criminel), mais au phénomène social constaté. Si le crime est normal, c'est parce que, *sociologiquement parlant*, il est présent dans toutes les sociétés : « il est normal que dans toute société il y ait des crimes », affirme Durkheim[37] (vie sociale DC crime). Le paradoxe réside ici dans le gommage du contraste entre perspective théorique *vs* expérience pratique (ou, de façon plus simple, dans une confusion de genres : discours scientifique *vs* discours ordinaire).

On peut se demander si le paradoxe (surtout dans sa version sémantique) est compatible avec l'enjeu propre au discours scientifique. Si oui, quel serait cet enjeu ? Dans notre opinion, ce qui se joue dans les limites d'un tel discours serait, entre autres, un effort constant et délibéré de redéfinition, *i.e.* de décentrement des évidences communes. Comment ? À travers le fait d'instituer de nouveaux blocs sémantiques (haïssable DC normal, aimable DC NEG normal), *i.e.* de nouvelles formes de pensée (le crime comme normalité haïssable), innovantes par rapport à la *doxa*.

Cependant, la pensée de Durkheim n'est pas paradoxale *en soi*. Le paradoxe n'émerge qu'à la faveur d'une tension entre deux points de vue, relevant, respectivement, de l'idéologie de l'homme de science et de celle de l'opinion commune, tension qui agit dans le sens d'une dichotomisation, sinon d'une incompréhension radicale. Ceci étant, la pensée de Durkheim nous semble plus proche du pseudo-paradoxe, formule qui, « [emboîtant] le transgressif dans le normatif » (Carel & Ducrot 1999 : 25), finit par annuler le paradoxe initial :

[35] Ces formulations permettent de décrire le crime comme un fait *objectif*, *général*, *i.e.* indépendant et extérieur à ses manifestations *individuelles*. Or, dans la perspective du sociologue, les faits normaux possèdent l'attribut de la généralité (« Normal, car général ») : « Nous appellerons normaux les faits qui présentent les formes les plus générales et nous donnerons aux autres le nom de morbides ou de pathologiques » (Durkheim, *Les Règles...*, *op. cit.* : 40), tandis que pour le bon sens commun le crime n'est qu'un accident, une exception à la règle (« NEG normal, car NEG général »).

[36] Rien ne permet de distinguer *délit* et *crime* au niveau de leur argumentation interne. Dans les deux cas, cette dernière se laisse capter au moyen du même aspect : mal agir DC punir. La différence entre *crime* et *délit* n'est pas une différence de nature (les deux types d'actions sont des agirs punissables), mais de degré. Ce n'est ainsi qu'à travers son argumentation structurelle externe : « crime crapuleux/horrible/atroce/sanglant/diabolique… » – l'adjectif jouant ici le rôle d'un intensifieur *qui réalise ou conforte le potentiel argumentatif* du terme en question – que le mot *crime* se distingue du « simple délit ».

[37] Même situation dans le cas des prédicats « utile » et « nécessaire » : selon Durkheim, il est utile/nécessaire que dans toute société il y ait des crimes.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

crime [DC sociologiquement normal (PT socialement intolérable)]
DC punir
« Le crime est un phénomène de sociologie normale. Pourtant, il est socialement intolérable. Donc, il faut le punir »

ou, dans une formulation différente : « Le crime, quoique socialement intolérable, est sociologiquement normal ».

4.2. Le paradoxe socratique

Qu'en est-il maintenant du paradoxe socratique ? Nous allons nous arrêter sur un court fragment du dialogue ayant comme protagonistes Socrate et le jeune Polos[38] :

(20) SOCRATE : …je prétends que quiconque est honnête, homme ou femme, est heureux, et quiconque est injuste et méchant, malheureux (470e). […] tu es d'avis qu'on peut être heureux quand on fait le mal et qu'on est injuste, puisque tu crois qu'Archélaos est heureux en dépit de ses crimes. C'est le premier point sur lequel nous sommes en désaccord. Passons à l'autre : un homme injuste sera-t-il heureux, s'il vient à être puni et châtié ?
POLOS : Pas du tout ; en ce cas, il sera très malheureux.
SOCRATE : Alors, s'il n'est pas puni, il sera heureux, à ton compte ?
POLOS : Assurément.
SOCRATE : Et moi je pense, Polos, que l'homme qui commet une injustice […] est malheureux en tous les cas, et qu'il est plus malheureux encore s'il n'est point châtié de son injustice, mais qu'il l'est moins, s'il la paye et s'il est puni par les dieux et par les hommes.
POLOS : Tu nous débites là, Socrate, *d'étranges paradoxes*.[39] (Platon, *Gorgias*, 472c-473a)

Que signifie « être heureux »[40] ? Quoique non formulé de façon explicite, tel est l'enjeu du dialogue sémantique auquel Socrate convie son interlocuteur. Pour Socrate (tout comme pour Durkheim) la *connaissance* de la signification d'un mot (sa sémantique) est la garantie de son *usage responsable* (pragmatique). Le sens des concepts éthiques (le bonheur, la justice, le bien) se précise ainsi progressivement au cours du dialogue, là où leur potentiel argumentatif est exhibé, exposé,

[38] Cette partie reprend, avec de légères modifications, certaines idées présentées dans Păunescu (2015).
[39] C'est nous qui soulignons.
[40] « SOCRATE : …les objets dont nous contestons ne sont pas de petite conséquence […] puisqu'en somme il s'agit *de savoir* ou *d'ignorer* qui est heureux et qui ne l'est pas » (Platon, *Gorgias*, 472c ; c'est nous qui soulignons). Les passages analysés sont des traductions du texte original. Notre approche n'étant pas philologique, notre lecture et notre compréhension du texte platonicien sont, plus simplement, celles de tout lecteur francophone.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

étalé, à travers les suites argumentatives que ces mots engendrent. Bref, il s'agit de *déclarer* (au sens de « rendre manifeste »), et ce faisant, d'*assumer* les conséquences (sémantiques et éthiques) de ce que l'on dit. Or, de toute évidence, Socrate et son interlocuteur ne disent pas les mêmes choses. Dans les termes de la sémantique argumentative, même s'ils emploient les mêmes mots, les locuteurs ne les associent pas dans les limites des mêmes blocs sémantiques.

Que dit Socrate ?

> Je prétends que quiconque est honnête, homme ou femme, est heureux, et quiconque est injuste et méchant, malheureux. (470e)

Dans la perspective de Socrate, le bonheur est dans la justice : « Juste, DONC heureux » est un enchaînement S-doxal (où S = Socrate).

Que croit Polos ?

> SOCRATE – […] tu [Polos] es d'avis qu'on peut être heureux quand on fait le mal et qu'on est injuste, puisque tu crois qu'*Archélaos est heureux en dépit de ses crimes*. Ne devons-nous pas croire que telle est ta manière de voir ?
> POLOS – Si, absolument. (472c)

La croyance de Polos se laisse capter au moyen d'un enchaînement en POURTANT : « Injuste, POURTANT heureux » est un enchaînement transgressif, mais tout à fait doxal. Appelons-le P-doxal (où P = Polos). Les deux aspects mobilisés dans l'expression de ces enchaînements s'inscrivent dans les limites du même bloc sémantique, *i.e.*, du même schéma de pensée, l'un, de façon normative (aux yeux de Socrate, l'homme injuste est fondamentalement malheureux), l'autre, de façon exceptive (pour le jeune Polos, l'injustice n'est pas nécessairement incompatible avec le bonheur) :

> bien agir DC heureux
> mal agir PT heureux

Si les deux interlocuteurs sont en désaccord, ils partagent néanmoins la même idéologie.

Un aspect plus radical du désaccord opposant Socrate et Polos est relatif au bloc sémantique associant bonheur et punition. Si l'on se fie au dictionnaire, *punir* signifie « 1. *frapper d'une peine* pour avoir commis un délit ou un crime. 2. *Atteindre d'un mal* constituant une sanction »[41]. On comprend dès lors la réaction de Polos qui associe le bonheur à l'absence de punition (non puni DC heureux), plus précisément, à l'évitement de l'inconfort (« frapper », « atteindre ») généré par son application. Tout comme le bon sens commun refuse

[41] *Le Petit Robert*, 1999. C'est nous qui soulignons.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

d'associer, dans les limites du même bloc sémantique, *crime* et *normalité sociale*, de la même façon Polos, représentant de la pensée doxale, ne conçoit pas de rapport entre *bonheur* et *punition*.

Ce qui semble échapper à Polos, c'est la dimension éthique du verbe *punir* (« délit », « crime »), dimension *intrinsèque* à son sémantisme, descriptible à travers un enchaînement du type : « X a mal agi, DC X subit les conséquences de son action ». Or, cet enchaînement est linguistiquement doxal, dans la mesure où l'aspect mal agir DC pâtir est inscrit dans la signification même de *punir*. Que signifie *punir*, sinon subir les conséquences d'une action blâmable ?

L'argumentation externe à travers laquelle Socrate associe, discursivement, bonheur et punition demeure, néanmoins, paradoxale (tout comme chez Durkheim, l'argumentation associant crime et normalité sociale). Si l'argumentation interne de *crime* et *punir* est indiscutable – les débatteurs comprennent la définition des deux termes de la même façon –, la controverse s'installe au moment de leur utilisation effective : dans les deux cas, un terme connoté négativement (respectivement, *crime* et *punir*) est discursivement rattaché à un terme positif (*normalité* et *bonheur*). Les blocs sémantiques ainsi obtenus sont des blocs normatifs (en DONC) – crime DC normalité sociale *vs* puni DC heureux : les locuteurs qui les assument n'argumentent pas de façon transgressive ou exceptive, mais se situent, délibérément, en dehors de la *doxa*.

Socrate et Polos ne « pensent » donc pas le bonheur de la même façon : Polos affirme que l'impunité est source de bonheur (NEG puni DC heureux), tout comme Socrate affirme que l'impunité est source de malheur (NEG puni DC NEG heureux). L'aspect puni DC heureux, paradoxal dans la perspective de Polos, est tout à fait doxal dans celle de Socrate. Corrélativement, l'aspect impuni DC heureux, paradoxal dans la perspective de Socrate, est, par contre, tout à fait doxal dans celle de Polos.

Nous obtenons ainsi deux définitions contradictoires du bonheur, à travers le fait de relier *bonheur* et *impunité* (Polos) *vs bonheur* et *châtiment* (Socrate) à l'intérieur de deux blocs sémantiques distincts. Le bonheur du deuxième bloc n'est pas identique au bonheur du premier. Les deux locuteurs ne parlent pas de la même « chose », ou, en d'autres termes, ne partagent pas le même concept de bonheur.

La réaction de Calliclès ne tarde pas à signaler le caractère « déplacé », « excentrique » des opinions défendues par Socrate :

> (21) CALLICLÈS : …Dis-moi, Socrate, faut-il croire que tu parles sérieusement en ce moment, ou que tu badines ? Car, si tu parles sérieusement et si ce que tu dis est vrai, c'est de quoi renverser notre vie sociale, et nous faisons, ce me semble, tout le contraire de ce qu'il faudrait. (481b)

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Le discours de Socrate est-il aussi paradoxal qu'il en a l'air ? Si tel est le cas, comment expliquer le ravisement de Polos, qui à la fin de l'entretien change d'opinion et finit par donner raison à Socrate ?

Dans la perspective de Socrate, expier, c'est pâtir, *i.e.* subir l'action d'un agent qui châtie (le juge). Or, celui qui châtie justement agit justement, tout comme celui qui est puni avec justice pâtit une action juste. Mais ce qui est juste est également beau. Donc si l'action du juge est belle, elle est également bonne, puisqu'elle est utile (*kalokagathôn*). Ce que souffre celui qui est puni est bon et utile, vu que le résultat visé est la guérison de son âme.

Socrate utilise ainsi le bloc malade DC guérir pour assurer l'interprétation de cet autre bloc : puni DC heureux[42]. Pareils aux médecins qui guérissent les maladies du corps, les juges sont appelés à guérir les maladies de l'âme : « c'est qu'en effet la punition assagit et rend plus juste, et que la justice est comme la médecine de la méchanceté » (478c). Envisagée dans une perspective éthique, qui est précisément celle de Socrate, l'AE de *punir* s'enrichit de l'aspect punir DC guérir. Dans la conception de Socrate, un homme guéri de ses fautes retrouve sa *condition* d'homme moralement sain (= juste), source et garantie du bonheur. À l'opposé, l'homme qui mène la vie la plus malheureuse est celui qui, refusant d'expier ses fautes, refuse de guérir son âme.

Ainsi déployé, le sens des affirmations socratiques cesse d'être paradoxal. Croire que celui qui est guéri est heureux (puni/guéri DC heureux), tandis que celui qui est malade est malheureux (impuni/malade DC malheureux), sont deux attitudes tout à fait doxales. Le renversement de perspective opéré par Socrate oblige Polos à renoncer à ses opinions initiales.

Comme chez Durkheim, le paradoxe initial se résout finalement dans un pseudo-paradoxe :

puni DC guéri DC heureux

5. Conclusion

Quels sont donc les points de rapprochement entre Socrate et Durkheim ?

Comme nous l'avons précisé, dans les deux cas nous avons affaire à des pratiques discursives sans commune mesure avec le discours ordinaire, quotidien. Nous avons rattaché ces « façons de

[42] La maladie devient ainsi un « concept clé » (le terme appartient à Lescano 2015) pour l'interprétation du bonheur, tout comme chez Durkheim, le concept de douleur est la clé d'interprétation du bloc associant *crime* et *santé sociale*. Tout comme la douleur est un phénomène physiologique normal, le crime (et les réactions punitives qu'il suscite) est un signe de santé du corps social.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

parler » à ce que Maingueneau & Cossutta (1995) appellent des « discours constituants ». Discours premiers, les discours constituants sont voués « à servir de norme et de garant aux comportements d'une collectivité, à délimiter le "lieu commun" des paroles qui peuvent y être tenues » (Maingueneau & Philippe 2002 : 352-353). Les énoncés font sens à l'intérieur d'une scène générique qui les consacre en tant que discours de la science. En tant que tels, les énoncés du philosophe et du sociologue émergent en se délimitant de l'usage institué, à force d'habitude, par le bon sens commun.[43]

Plutôt que de *réutiliser* les mots de la langue, le discours scientifique érige la notion vulgaire au rang de concept. Or, *définir*, première opération du discours scientifique, c'est tracer les limites du dicible, *i.e.* du cadre discursif dans lequel s'inscrivent et dont s'autorisent les énoncés de la Science :

> Sur toute question [...] il y a un unique point de départ pour quiconque veut bien en délibérer : c'est de savoir quel est [...] l'objet de la délibération ; sinon, l'échec est inévitable. Or un fait qui échappe à la plupart, c'est qu'ils ne connaissent pas l'essence [la définition, n.n.] de chaque chose ; aussi, croyant la connaître, ils négligent de se mettre d'accord au début de la recherche, mais, en avançant, ils en payent le prix, car ils ne s'accordent ni avec eux-mêmes ni avec les autres.[44] (Platon, *Phèdre*, 237b)

> Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. [...] De plus, [...] c'est par cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science. (Durkheim, *Les Règles...*, *op. cit.* : 32)

Tout comme Socrate, Durkheim avertit ses lecteurs sur la nécessité de s'affranchir de toute notion préconçue, en échappant « à l'empire des notions vulgaires » (*ibid.*). Contrairement à l'homme de la rue, le scientifique se doit de n'employer que des concepts rigoureusement élaborés. C'est là également ce qui justifie la visée *explicative* du texte de Durkheim : étant donné un certain bloc sémantique, *déplier*, *exposer* le potentiel argumentatif des mots qui le composent, *i.e.* rendre manifestes les aspects (normatifs *vs* transgressifs) exprimés à travers les enchaînements discursifs

[43] Durkheim et Socrate utilisent, de ce point de vue, la même scénographie : le discours scientifique prend la forme d'une confrontation dialogique – explicite chez Socrate, implicite chez Durkheim – avec ON, la voix de l'opinion commune.

[44] Socrate se limite méthodiquement à une seule question : « Qu'est-ce que x ? » (où x est une notion morale : la piété, la vertu, etc.). Le questionnement socratique, en même temps qu'il donne au problème sa dimension philosophique, le transforme en problème de langue : « Quel est le sens de x ? », demande Socrate, avant de franchir le pas vers un raisonnement ou même un dialogue valables.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

mobilisés par le locuteur. Or, c'est justement la façon dont le locuteur choisit d'actualiser ces potentialités qui explique le passage du paradoxe apparent au pseudo-paradoxe. En effet, ces potentialités ne deviennent manifestes qu'au fur et à mesure que le lecteur avance dans le texte. De façon similaire, le paradoxe socratique, contenu dans les plis d'une prédication brute, comme enroulée sur elle-même, se déplie progressivement, au rythme de sa pensée, étalée devant ses contradicteurs. Dans les deux cas, le sens de ce qui est dit est contenu *en puissance*, et ne devient *évident* qu'à la fin.

La fonction du pseudo-paradoxe est, dans les deux cas, la même, au sens où tant le discours de Socrate que celui de Durkheim s'opposent à la pensée normée, stéréotypée du bon sens commun. Le discours philosophique et le discours sociologique constituent des sous-genres du discours scientifique, ce qui explique leur aptitude à nier, sinon à transcender la *doxa*. Or, modifier les stéréotypes socialement ou culturellement associés à un mot, c'est en même temps modifier son potentiel argumentatif, *i.e.* ses déploiements discursifs possibles. Ainsi, l'argumentation externe du mot *crime* lui associe, d'emblée, un sémantisme négatif : « Le crime est une maladie sociale / un comportement pathologique / un fléau social ». Ceci étant, la surprise provoquée par le texte de Durkheim réside non pas tant dans l'inversion du stéréotype – pour Durkheim, le crime continue d'être un acte socialement intolérable, et, en tant que tel, punissable – mais dans sa reconstruction à travers la mise en place d'un nouveau rapport sémantique : celui entre crime et normalité sociale. Le discours socratique opère le même déplacement des stéréotypes à travers la mise en place d'une argumentation associant, de façon paradoxale, bonheur et châtiment.

On assiste ainsi, à côté des relations inscrites dans la signification même des mots, à une fabrication discursive du sens (à travers le fait de poser des rapports sémantiques insolites, non prévus dans les limites du système de la langue). Ces nouveaux rapports ménagent le passage progressif des suites argumentatives doxales (normatives *vs* transgressives) à des suites initialement perçues comme paradoxales. La force persuasive des énoncés (pseudo-)paradoxaux réside ainsi dans leur aptitude à se placer, argumentativement, à côté de la *doxa* : loin d'exprimer des lieux communs, et ce faisant, de développer, sous divers aspects, des évidences déjà cristallisées dans la signification des mots, ces énoncés instituent de nouvelles évidences et ouvrent la voie à de nouvelles formes de rationalité. Or c'est justement là, nous semble-t-il, le mécanisme propre de génération du discours scientifique qui ne se limite pas à ressasser du déjà-dit, mais réorganise le domaine du dicible par le fait de créer de nouveaux blocs de sens, et donc, implicitement, de nouvelles habitudes de pensée.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)

Références bibliographiques

Carel, M. (1994), « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et société*, 70, p. 61-81.
Carel, M. (2001), « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, 142, p. 10-21.
Carel, M., Ducrot, O. (1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue Française*, 123, p. 6-26.
Ducrot, O. (2001), « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, 142, p. 22-40.
Ducrot, O. (2009), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in Jales Ribeiro, H. (ed.), *Rhetoric and Argumentation in the Beginning of the XXIst Century*, Coimbra University Press, Coimbra, p. 143-152.
Ducrot, O., Carel, M. (1999), « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue Française*, 123, p. 27-40.
Durkheim, É. (1894a), « Le crime, phénomène normal », in *Déviance et criminalité*, textes réunis par D. Szabo, avec la collaboration d'A. Normandeau, Armand Colin, Paris, 1970 ; édition électronique réalisée par J.-M. Tremblay, Chicoutimi, Québec, 2006, p. 76-82.
Durkheim, É. (1894b), *Les règles de la méthode sociologique*, édition électronique réalisée par J.-M. Tremblay, Chicoutimi, Québec, 2002.
Durkheim, É. (1895), « Crime et santé sociale », *Revue Philosophique*, 39, édition électronique réalisée par J.-M. Tremblay, Chicoutimi, Québec, 2002, p. 518-523.
Kida, K. (2014), « Des paradoxaux aux schémas argumentatifs », *Corela*, 12/2 (en ligne : http://corela.revues.org/3630; dernière consultation : le 18 juillet 2017).
Lescano, A. (2011), *La Théorie des Blocs Sémantiques. Somme des notions*, document de travail téléchargé à partir de http://alfredo.lescano.free.fr/tbs.pdf; dernière consultation : le 18 juillet 2017.
Lescano, A. (2013), « Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels », *Semen*, 35 (en ligne : http://semen.revues.org/9835; dernière consultation : le 7 septembre 2017).
Lescano, A. (2015), « Sémantique de la controverse : analyse d'un fragment du discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale en 1974 », *Argumentation et Analyse du Discours*, 15 (en ligne : http://aad.revues.org/2048; dernière consultation : le 2 août 2017).
Maingueneau, D. (1995), « L'énonciation philosophique comme institution discursive », *Langages*, 119, p. 40-62.
Maingueneau, D., Cossutta, F. (1995), « L'analyse des discours constituants », *Langages*, 117, p. 112-125.
Maingueneau, D., Philippe, G. (2002), « Les conditions d'exercice du discours littéraire », in Roulet, E., Burger, M. (éds), *Les modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque » : l'incipit du roman de R. Pinget* Le Libera, Presses Universitaires de Nancy.
Păunescu, M.-O. (2015), « Les excentricités de la raison – essai sur le *Gorgias* », *Studia Universitatis Babes-Bolyai. Philosophia*, 60/2, p. 77-101.
Platon (1967), *Gorgias*, Garnier-Flammarion, Paris, trad. Émile Chambry.
Platon (2006), *Phèdre*, Garnier-Flammarion, Paris, trad. Luc Brisson.

BDD-A30241 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 22:55:32 UTC)